



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E150130

VALABLE JUSQU'AU 04/04/2025

ÉDITÉ LE 25/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/09/2012

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 05/08/2023
10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT ETIENNE

Siret : 753 837 111 00024

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

AUXILIAIRE 020-150734

Assurance Responsabilité Civile :

AUXILIAIRE 020-150734

Situation fiscale et sociale : A jour au 29/02/2024

Raison sociale : HORIZON BOIS

11 BOULEVARD SAGNAT
ZI DU BUISSON GALINAY
42230 ROCHE LA MOLIERE

Téléphone : 06 18 36 45 29

Portable : 06 18 36 45 29

Site Internet : www.horizon-bois.fr

E-mail : hugues.santoni@gmail.com

Responsabilité légale :

SANTONI-PREHER HUGUES ANNE SERGE MARIE GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|------|--|----------------------|
| 2301 | Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE | 23/11/2023 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 01/01/2021 |
| o Fenêtres de toit | 01/01/2021 |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021 |
| o Isolation des murs par l'extérieur | 01/01/2021 |
| o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur | 01/01/2021 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.